



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matières premières

Question écrite n° 23002

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les conséquences de la hausse du prix de la farine sur le secteur de la boulangerie artisanale. En effet, compte tenu des sommets atteints par les cours du blé au printemps dernier, les boulangers ont dû faire face à des suppléments de charges imprévus qui ont lourdement pesé sur la gestion de leur entreprise, le coût des matières premières représentant en moyenne 25 % des charges de leur compte d'exploitation. Or, selon les meuniers, malgré la baisse prochaine annoncée du prix du blé, une nouvelle augmentation de la farine encore supérieure à celle récemment pratiquée serait à venir. Cette perspective inquiète fortement les professionnels concernés qui ne pourront répercuter la hausse sur le prix de leur pain sans déclencher un fort mécontentement chez les consommateurs. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des dispositions pour enrayer cette inflation du prix de la farine pour garantir aux boulangers des perspectives d'avenir plus sereines et aux Français une stabilité des prix du pain.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23002

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2008, page 4122

Question retirée le : 3 juin 2008 (Retrait pour cause de question identique)